



MONTREAL, 21 JUILLET 1900

PUBLIE PAR LA
Cie d'Imprimerie "Le Monde Illustré"

42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL

ABONNEMENTS :

UN AN, \$3.00 6 MOIS, \$1.50
4 MOIS, \$1.00 Payable d'avance

NOTES DE LA DIRECTION

Si vous trouvez notre journal intéressant, dites-en un bon mot à vos amis.

Nous commencerons, la semaine prochaine, la publication de notre superbe galerie de portraits historiques. Le premier portrait sera celui de L. J. PAPINEAU.

Nos analyses graphologiques font fureur. Cela est dû au travail consciencieux de notre distingué collaborateur, monsieur P.-O. N., qui est passé maître en science graphologique après de patientes et longues études.

Nous commençons, dans ce numéro, la publication de notre galerie de portraits historiques que nous avons annoncée il y a quelque temps. Comme nos lecteurs pourront s'en convaincre, ces portraits sont véritablement artistiques et peuvent être encadrés avec avantage. Nous en tirerons un certain nombre de copies sur papier fort que nous mettrons en vente ou donnerons en prime prochainement.

Tous les vrais Canadiens-français verront avec plaisir, défiler sous leurs yeux les grandes figures de notre belle et héroïque histoire. Plusieurs de nos gloires nationales seront remises à nouveau dans la mémoire du peuple et cet enseignement pratique lui sera salutaire. Il ravivera son patriotisme et lui démontrera qu'il a raison d'être fier d'appartenir à une race qui a produit un aussi grand nombre d'illustres personnages.

Que tous les patriotes encouragent notre œuvre en la faisant connaître à leurs amis.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES
D'AMATEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ ouvre son premier concours de photographies d'amateurs et il espère en faire un succès. Il a essayé de le rendre intéressant pour les lecteurs et les concurrents : d'un côté, par le choix du sujet, de l'autre par la valeur et la variété des prix. Maintenant, que les amateurs se mettent à l'œuvre, qu'ils en parlent à leurs amis et les invitent à concourir.

Ce concours est commencé du 15 juillet courant et se terminera le 31 août.

Le sujet devra être un paysage canadien. La présence de personnages ou êtres animés dans le tableau serait désirée. Le choix du site, la disposition des personnages ou êtres animés, le fini de la photographie etc, tout en un mot sera considéré.

LISTE DES PRIX :

1er prix.—Un appareil photographique "No 7, Gem Glenco" 4 x 5 à extension et poire, manufacturé par "The Canadian Camera and Optical Co." avec boîte pour le voyage, châssis, et un guide de l'amateur photographe. Cet appareil est de premier ordre.

2ème prix.—Un appareil photographique, "Flexo," 3½ x 3½, manufacturé par la "Eastman Kodak Co."

Cet appareil nouveau est des plus perfectionnés et peut servir pour les poses longues et les instantanés.

3ème prix.—Un an d'abonnement ; 4ème prix, huit mois d'abonnement ; 5ème prix, six mois d'abonnement ; 6ème prix, quatre mois d'abonnement ; 6 autres prix : trois mois d'abonnement chacun.

Les récompenses seront accordées par trois juges qui ne prendront pas part au concours.

CONDITIONS :

Les concurrents doivent soumettre deux photographies collées sur carton, sur le dos desquelles ils inscriront leur nom, leur adresse et le titre du sujet. Les photographies primées paraîtront dans le MONDE ILLUSTRÉ. On peut concourir autant de fois que l'on veut.

ENTRE - NOUS

Nous sommes loin, loin d'ici, loin de Montréal, loin du Canada, loin de la terre ; nous sommes dans l'espace immense, centre d'un tout sans circonférence, de l'infini, de l'au delà ; nous sommes presque dans le Paradis, dans une sorte de vestibule de ce séjour des élus, un passage, une salle d'attente, un jardin plutôt si vous voulez, mais un jardin si beau, si beau, un séjour si enchanteur que l'on voudrait y rester toujours, n'était cette certitude que le Paradis est des millions de fois plus beau encore.

Un firmament auprès duquel le ciel d'Italie semble une boue infecte ; une lumière si pure, si douce, si pénétrante que notre pauvre soleil fait l'effet d'une chandelle de suif ; des fleurs comme on n'ose pas en rêver ; des parfums, oh ! des parfums de telle nature que celui de la rose paraît une odeur d'égout et puis tant de belles choses que nulle plume humaine ne pourrait les décrire.

Ce n'est pas le Paradis cependant, comme je viens de le dire, ce n'en est qu'une dépendance bien modeste ; un endroit où l'on attend la dernière décision du Grand Juge, du Père Eternel, avant d'entrer définitivement dans le salon du Bon Dieu.

Ne me demandez pas trop de détails, il me serait impossible de vous satisfaire ; ne me demandez pas non plus comment je sais que pareil lieu existe, je ne pourrais vous le dire, mais sachez que le MONDE ILLUSTRÉ étant reçu en toutes régions, a droit d'entrée partout et que c'est par suite de cet ineffable privilège qu'un des représentants a pu pénétrer dans ce charmant séjour.

Ici, tout le monde parle français et rien que français et bien que des gens de presque toutes les nations y soient reçus, de par le mérite de leurs vertus, c'est une règle que tous oublient, dès leur arrivée, leur langue maternelle, et ne parlent que français.

Il paraît qu'il en a été ainsi décidé en haut lieu, la langue française étant la plus claire, la plus harmonieuse et la plus intelligente de toutes les langues.

On devrait bien adopter pareil règlement sur la terre, cela simplifierait beaucoup de choses, mais supprimerait les traducteurs.

Dans ce parc splendide, que l'on pourrait appeler le jardin des approbanistes—ne cherchez pas dans le dictionnaire, le mot n'y est pas, mais tous les Congréganistes le connaissent—la foule est grande, beaucoup de Boers arrivent depuis quelque temps, et voici que sur un banc, causent deux personnes que je suis surpris, mais non étonnés de trouver là, deux assassinés, Mme Cazes et M. Mooney, tombés victimes dans les circonstances que vous savez.

Ceci se passait le 6 du présent mois, de la terre, car là-haut il n'est plus question d'années, de mois ni de quantités.

Les procès des assassins de ces deux malheureux ayant fait beaucoup de bruit au Canada, le représentant du MONDE ILLUSTRÉ tendit une oreille indiscreète et... écouta.

Mme Cazes.—Ainsi, M. Mooney, pas de nouvelles de mon conjoint ni de votre conjointe.

M. Mooney.—Aucune, Madame, mais je vous avoue ne pas trop désirer savoir ce qui se passe là-bas et à moins d'une occasion spéciale, que je ne cherche pas, je ne m'informerai de rien. Votre mari doit être condamné à mort, ma femme aussi, voilà ce qu'il y a de certain. Dubé, le pauvre diable, doit aussi filer un assez mauvais coton, sa corde peut-être, mais c'est encore le moins canaille des trois, en égard à sa jeunesse, son ignorance, etc.

Mme Cazes.—M. Mooney, n'oubliez pas que nous avons pardonné, que nous ne devons avoir aucune mauvaise pensée...

Mooney.—Madame, je ne l'oublie pas, et votre présence, votre infortune, vos beaux yeux, votre...

Mme Cazes.—M. Mooney !!!

Mooney.—... suffiraient pour me ramener à des pensées de pardon, d'oubli, d'amour... pour notre Divin Maître.

Mme Cazes.—Que les hommes sont donc méchants ! Le mari, par exemple.

Mooney.—Et les femmes, Madame, les femmes de la terre, bien entendu, la mienne par exemple...

Ils devisaient ainsi des choses de la terre quand un des surveillants vint prévenir Mooney qu'on le demandait au parloir, c'est-à-dire à la grille donnant sur le grand chemin.

—Quelqu'un me demande, dit Mooney, qui donc ?
—Je ne le connais pas. Il arrive de Québec. Son billet est pour le Purgatoire, mais il a la permission de s'arrêter ici quelques instants pour vous parler.

Mooney très perplexe s'avança et se trouva bientôt en présence d'un grand gaillard, de six pieds, tout jeune, vingt ans à peine...

Mooney.—Dubé ! comment, toi ?

Dubé.—Oui, mon pauvre Mooney, Dubé qui vient de mourir, d'expier son crime et te demander pardon du mal qu'il t'a fait. Pardonne-moi, de grâce, pardonne !

Mooney.—Mon pardon, je te l'accorde de grand cœur ; ici, nous n'avons plus de haine, de passions mauvaises, nous sommes débarrassés des vices de la terre, nous ne pensons qu'à l'amour de Dieu, à la charité et à l'espérance de jouir bientôt d'un bonheur éternel.. Mais, dis-moi, comment se fait-il que tu sois mort si vite, toi jeune, fort et plein de santé ?

Dubé.—J'étais encore jeune et fort, il y a une heure... Je viens d'être pendu...

Mooney.—En effet, cette marque autour de ton cou... et c'est pour le coup de bâton que tu m'as donné que tu as été pendu, mais alors, ma femme ! Quelle a été sa sentence ?

Dubé.—Elle ? Les jurés l'ont acquittée.

Mooney.—Ah, c'est trop fort ! Raconte-moi comment cette chose invraisemblable a pu avoir lieu. Tu peux tout dire, j'ai pardonné.

Dubé.—Voici : j'ai subi mon procès le premier. J'avais reconnu t'avoir frappé avec un bâton, on s'est servi de cet aveu contre moi et puis, elle, l'autre, a refusé de répondre à toutes les questions. Le jury m'a déclaré que j'étais coupable et j'ai été condamné à mort...

Mooney.—On n'a pas parlé des coups de hache ?

Dubé.—Oui, on en a parlé ; les médecins ont dit que chacun des coups que tu avais reçus était mortel et les jurés ont cru que c'était moi qui les avais donnés.

Mooney.—Vraiment ! mais les médecins ont bien dû s'apercevoir que ce n'était pas un homme fort comme tu l'es qui avait donné ces coups, car, enfin, bien que tu n'aies jamais été un bûcheron de première classe, il était facile de comprendre que tu ne pouvais être si maladroit que cela.

Dubé.—Je ne sais pas, mais j'ai été condamné.

Mooney.—Oui, oui, tu le méritais bien un peu, car, entre-nous, tu n'étais pas un modèle de vertu. Mais, ma femme, parle m'en donc, dis-moi comment il se fait qu'elle ait été acquittée ?

Dubé.—Il n'y avait pas de preuves, je n'ai voulu rien dire.

Mooney.—Tu n'as rien dit, tu n'as pas raconté comment les choses se sont passées et tu t'es laissé